





Garantir le développem durable

Notre projet de ville doit s'appréhender à travers le prisme du développement durable : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Pour mener à bien cet ambitieux projet, un Maire Adjoint au développement durable aura pour fonction d'analyser et de coordonner tous les projets permettant la construction d'une ville pour tous.

Il sera le garant de nos objectifs.

Construire une ville agréable à vivre pour tous

- Encourager l'usage des transports publics et des moyens de transport alternatifs à la voiture.
- Faire évoluer la flotte de la Ville d'une façon exemplaire vers des technologies moins polluantes.
- Valoriser les déchets verts.
 Mieux gérer les déchets.
 Par exemple en favorisant le développement de solutions de traitement local du fumier produit par les écuries : production de biogaz (méthanisation), de chaleur et de compost.
- Créer de plus nombreux et plus petits jardins collectifs et partagés pour faciliter la création de lien social et intergénérationnel, éventuellement en proposant un partenariat au CFA horticole.
- Favoriser les continuités écologiques, notamment entre la forêt et les rives de Seine (trame verte et bleue).
- Relancer le projet de « coulée verte» d'aménagement des berges de Seine, en intercommunalité avec les communes voisines.

Développer une citoyenneté au développement durable

- Sensibiliser les habitants à la propreté des espaces publics et à l'impact de leur activité quotidienne sur l'environnement et la santé.
- Au delà de la thermographie aérienne, favoriser le conseil aux Mansonniens et développer la coopération avec le réseau Info-Énergie.
- Inciter à une amélioration du tri sélectif: installer des bennes dans les secteurs où les habitants n'ont pas la place d'avoir plusieurs poubelles chez eux, mettre en place le tri dans les écoles avec une sensibilisation accrue des enfants...
- Avec l'intercommunalité, mieux organiser la collecte et le tri des déchets.
- Préserver les ressources en eau et la biodiversité: promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement au jardin, aider à la récupération des eaux pluviales, éviter l'imperméabilisation des sols.
- Développer une mémoire du risque (canicules, catastrophes, inondations...) et informer sur les conduites à tenir en cas d'alerte.
- Favoriser les circuits courts avec les agriculteurs des communes voisines.

 Développer la diffusion de produits bio et locaux dans les cantines scolaires. L'amélioration de la qualité des repas jouera d'abord sur la santé de nos enfants et permettra également de limiter le gaspillage alimentaire.

Aménager la ville «durable» du XXIème siècle

- Optimiser l'éclairage public avec des détecteurs de présence afin de lutter contre la pollution lumineuse et économiser jusqu'à 70% d'électricité.
- Insérer des clauses sociales et environnementales dans tous les marchés publics passés par la Ville.
- Engager la rénovation thermique des bâtiments communaux dont certains sont des passoires thermiques et réduire ainsi notre facture énergétique.
- Étudier la mise en valeur de notre **géothermie profonde**, en particulier le puits artésien.
- Les eaux grises peuvent également être utilisées. Cette énergie de proximité permet d'importer moins d'hydrocarbures et de créer des emplois de proximité.
- Programmer un écoquartier.
 Dans le secteur Saint Nicolas, place du marché, square Lekain...
 ces possibilités seront étudiées en concertation avec les habitants concernés.